



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit des affaires et financier

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Droit des affaires et financier

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008777

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet, Sceaux.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Droit des affaires et financier* complète les mentions *Droit privé et carrières judiciaires* et *Droit de l'innovation, de la communication et de la culture* dans l'offre de l'établissement. Elle vise à transmettre les savoirs et les compétences permettant aux diplômés d'intégrer les cabinets d'avocats d'affaires et les services juridiques des grandes entreprises. La formation mène aussi à la recherche en droit des affaires.

La première année du master comporte trois parcours : *Droit des affaires, Conseil juridique et fiscal* et *Droit des affaires/LLM (Legum Magister* ou master de droit). Le parcours LLM permet aux étudiants de passer leur première année de master dans une université anglophone.

Des cours sont mutualisés dans les matières fondamentales (droit de la distribution, droit fiscal des affaires, droit des contrats spéciaux), les parcours se différenciant par les cours assortis de travaux dirigés et les options. La deuxième année du master comporte quatre spécialités : *Juriste d'affaires franco-anglais ; Droit financier ; Droit des affaires internationales ; Compétences complémentaires en management des organisations* ouverte aux juristes et aux scientifiques (CCMO).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la mention sont la maîtrise des savoirs et des compétences liés à l'exercice des professions du droit des affaires. Les compétences transversales dispensées y préparent assurément : résolution de cas pratiques, rédaction d'actes, stage à l'étranger. En outre, une grande place est accordée à l'anglais comme langue d'enseignement et de travail, du moins en première année de master (M1) et dans deux spécialités de seconde année (M2).

En M1, les programmes des parcours sont lisibles, équilibrés en coefficient et ECTS. Les matières et les volumes horaires sont cohérents avec les objectifs poursuivis. Trois enseignements transversaux y figurent : l'anglais, aux deux semestres, la comptabilité et la gestion financière au second semestre. Les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont optionnelles dans un seul parcours en première année, et absentes des spécialités. Le C2i métiers du droit n'est pas proposé. Des dispositifs de pré-professionnalisation sont mis en œuvre en M1 : forum des métiers, sensibilisation à la rédaction de CV et de lettres de motivation, connaissance du marché des professionnels du droit, rencontre avec des professionnels du droit.

Les spécialités, dont l'accès est sélectif, sont complémentaires : l'une est orientée vers la finance, l'autre vers l'international, la troisième formant des juristes franco-anglais. Elles évoluent de manière autonome, chaque équipe et chaque programme pédagogique leur étant propres. Cela interdit les mutualisations, mais assure une grande cohérence des programmes au regard des objectifs poursuivis. Il existe néanmoins un cas particulier avec la spécialité CCMO dont la transversalité ne cadre pas tout à fait avec la mention *Droit des affaires et financier*.

Un effort de professionnalisation certain est réalisé grâce au stage obligatoire dans toutes les spécialités, à l'équipe pédagogique associant de nombreux professionnels et à la valorisation des exercices pratiques (recherches, cas pratiques, exposés). En M2, des dispositifs sont mis en œuvre pour la recherche de stage et l'acquisition des techniques d'embauche. La mention est adossée au laboratoire EA (équipe d'accueil) 409, Institut Droit Ethique Patrimoine de l'Université Paris-Sud. Intervenant peu en première année, les milieux socio-professionnels sont très impliqués dans les spécialités : représentants de grandes entreprises (VEOLIA, ATOS) et de grands cabinets d'avocats d'affaires (Jeantet, Fidal) animent des enseignements et participent d'un réseau susceptible d'accueillir les étudiants en stage, puis de les embaucher une fois diplômés. Le positionnement de la mention dans l'environnement régional et national socio-économique n'est pas renseigné. L'ouverture à l'international est réelle grâce au LLM, en première année, et aux accords conclus avec les universités étrangères (*Georgetown University* (USA), Université de Montréal (Canada), *Università Bologna* (Italie)), en seconde année. Les étudiants disposent ainsi de la possibilité de réaliser un ou plusieurs semestres d'études à l'étranger.

Les effectifs sont significatifs en première année de master (environ une centaine d'étudiants par promotion). Ils sont contenus en seconde année, comme il se doit, malgré la forte demande (500 à 600 dossiers pour deux des spécialités). L'origine des candidats aux spécialités est diversifiée (universités françaises et étrangères, écoles de commerce). Les éléments d'analyse du devenir des diplômés versés au dossier sont très inégaux selon les spécialités. D'une manière générale, le suivi repose sur la relation *intuitu personae* des responsables de diplômés, mais n'est pas institutionnalisé par l'établissement. Il ne repose pas sur des éléments statistiques fiables. Trente-sept universitaires et quatre « visiteurs » (apparemment des professeurs invités) enseignent dans la mention. De nombreux professionnels extérieurs interviennent dans les spécialités. Le soutien administratif n'est pas renseigné. Les étudiants ne disposent pas d'un portefeuille de compétences (pas de livret, pas de dispositif de recherche de stage...). Les évaluations des enseignements et des formations sont globalement insuffisantes, lorsqu'elles existent. Il n'est pas mentionné d'organe collégial de pilotage, à l'exemple d'un conseil de perfectionnement.

Le dossier est assez bien renseigné dans l'ensemble, avec la présence des fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), mais notons l'absence des annexes descriptives au diplôme (ADD).

- Points forts :

- La formation orientée sur le bilinguisme.
- La cohérence des parcours et des spécialités.
- Les échanges LLM/M2 *Juriste d'affaires franco-anglais*.

- Points faibles :

- Insuffisante institutionnalisation du pilotage et de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Suivi des diplômés insuffisant.



- Recommandations pour l'établissement :

La mention devrait mettre en place des dispositifs de pilotage, comme un conseil de perfectionnement, prévoir l'évaluation des enseignements et mieux institutionnaliser le suivi des diplômés. Il conviendrait de proposer le C2i métiers du droit.

Evaluation par spécialité

Juriste d'affaires franco-anglais

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet, Sceaux.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Juriste d'affaires franco-anglais*, à finalité indifférenciée, entend former des avocats d'affaires bilingues français-anglais. Elle vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en droit des affaires (droit des sociétés approfondi, relations contractuelles, fiscalité nationale et internationale, arbitrage) et d'une parfaite maîtrise de l'anglais. Elle dispense aussi des enseignements de gestion comptable et financière de l'entreprise.

- Appréciation :

Le programme affiche un contenu pédagogique particulièrement cohérent au regard des objectifs de la spécialité. Les cours, dont la moitié est dispensée en anglais, s'articulent autour de trois axes : droit des sociétés, droit fiscal et droit des contrats. Les domaines disciplinaires couverts sont spécialisés, mais suffisamment larges pour éviter la sur-spécialisation et délivrer un spectre de compétences et de connaissances adaptés au marché de l'emploi. Le stage obligatoire dure au moins trois mois. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire dont la préparation est assurée par des séminaires de méthodologie spécifiques, et soutenu en fin d'année. Six étudiants bénéficient du partenariat avec l'Université de Montréal pour y suivre un semestre d'étude intégré dans leur diplôme.

La spécialité est très attractive : 500 dossiers de candidature, en provenance d'universités parisiennes et de grandes écoles de commerce, ainsi que de l'étranger, sont déposés chaque année. Les candidats sont bilingues, voire trilingues. Les promotions sont d'un peu plus de 30 étudiants qui réussissent très bien (100 % de réussite). Le dossier donne de bons taux d'insertion professionnelle (85 % tous les ans) avec quelques éléments qualitatifs.

L'équipe pédagogique, composée à part égale d'universitaires et de praticiens (avocats d'affaires, juristes d'entreprise), français ou anglophones est stable. L'évaluation des étudiants repose sur un contrôle continu, des examens terminaux, et la soutenance du mémoire. Des notes planchers sont instituées pour les matières les plus importantes. Les étudiants évaluent la formation à la fin de chaque année, mais le pilotage manque un peu d'institutionnalisation (avec par exemple un organe collégial comme un conseil de perfectionnement). Il n'est pas mentionné l'existence d'un livret d'étudiant, ni du portefeuille de compétences.

- Points forts :

- Formation bien construite avec une forte ouverture à l'international, qui allie formation professionnalisante et formation à la recherche de manière équilibrée.
- Une équipe pédagogique très bien adaptée aux objectifs ambitieux du diplôme.

- Point faible :

- L'absence des outils utiles au pilotage.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité devrait instituer un portefeuille de compétences, un livret de l'étudiant et un organe collégial de pilotage comme un conseil de perfectionnement.



Droit financier

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet, Sceaux

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit financier*, à finalité professionnelle, dispense des connaissances et des compétences en droit financiers (sociétés cotées, régulation financière, produits financiers). Les diplômés sont destinés à intégrer les cabinets d'avocats d'affaires, une autorité de régulation (spécifiquement ici l'Autorité des marchés financiers) et les services juridiques des grandes entreprises. Les enseignements sont complétés par un stage obligatoire de trois mois minimum, ainsi que par la rédaction d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance.

- Appréciation :

Les objectifs de la formation sont clairement identifiés. Le programme repose sur 10 cours, dont le volume horaire est conséquent (15 à 40 h). Le stage, effectué en France ou à l'étranger, en cabinet d'avocats d'affaires ou en entreprise (banque, grande entreprise), dure trois mois minimum. L'absence d'enseignement relatif à la recherche, indispensable à la rédaction du mémoire, est en partie compensée par les exercices personnels demandés pendant les cours aux étudiants (exposés, études de jurisprudence et notes sur un thème spécifique).

60 % des étudiants viennent d'universités extérieures à Paris Sud (Paris 11), ce qui atteste de l'attractivité de la spécialité. L'insertion professionnelle est relativement difficile, malgré les partenariats conclus avec des banques et des cabinets d'avocats d'affaires prestigieux. Le caractère très spécialisé de la formation en limite peut-être les débouchés professionnels immédiats et explique probablement qu'un tiers des diplômés poursuivent un autre master à l'université ou dans une école de commerce (aucune poursuite en thèse depuis 2009), les autres, à parité, intégrant l'école d'avocat ou trouvant un emploi dans une grande entreprise.

L'équipe pédagogique, réduite (11 intervenants), est composée pour plus de moitié de professionnels extérieurs à l'université. Des réunions pédagogiques annuelles, hors la présence des étudiants, ne suffisent pas à compenser les faiblesses du pilotage qui pèche par l'absence d'organe collégial (comme un conseil de perfectionnement), de livret d'étudiant, de portefeuille de compétence et d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- Une spécialité très pointue.
- Une équipe pédagogique homogène et adaptée à la spécialité.
- Une attractivité certaine.

- Points faibles :

- L'absence d'instruments de pilotage.
- Les difficultés de l'insertion professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité devrait s'interroger sur l'adéquation de son programme au marché de l'emploi et améliorer son pilotage en instaurant un organe collégial de pilotage comme un conseil de perfectionnement, un livret d'étudiant, un portefeuille de compétence et l'évaluation des enseignements par les étudiants.



Droit des affaires internationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet, Sceaux.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit des affaires internationales*, à finalité professionnelle, forme des étudiants au droit des affaires internationales. Les connaissances et compétences dispensées permettent de maîtriser les instruments juridiques du droit du commerce international ainsi que l'anglais juridique, de s'insérer dans un environnement professionnel international, d'appréhender les questions économiques ou géopolitiques posées par un dossier, et de travailler en équipe. Les diplômés sont destinés à intégrer les cabinets d'avocats d'affaires internationales et les institutions du commerce international.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont clairement exposés. Le programme, découpé en quatre cours, trois séminaires et un cours d'anglais de 60 h, est de prime abord très clair. Mais les séminaires (210 h.), qui réunissent thématiquement des interventions animées par des professionnels extérieurs à l'université, compilent des interventions qui présentent parfois peu de rapports entre elles. (par exemple, le séminaire « Les opérations, les opérateurs » qui rassemble des interventions très éloignées les unes des autres : pactes d'actionnaires, droit international du sport, distribution internationale.). La souplesse du programme y gagne ce que sa lisibilité, et peut-être une partie de sa cohérence, y perd. Le stage obligatoire, de trois mois, est effectué de préférence à l'étranger. L'apprentissage de la méthodologie de la recherche est absent du programme. Les étudiants ne rédigent pas de mémoire, mais un rapport de stage. En revanche, la plupart des séminaires comportent des études de cas, des simulations de contentieux et des exercices de rédaction de contrats, ce qui implique un effort de recherche.

Le dossier mentionne 600 candidatures par an, ce qui prouve l'attractivité de la spécialité. Le taux de réussite est correct (de 88 à 93 %). Le suivi des diplômés repose sur le réseau des anciens. Aucune statistique ne vient étayer l'assertion selon laquelle l'insertion professionnelle est très élevée, à l'exception de la poursuite en thèse qui concerne un étudiant par an. Les partenariats avec de nombreuses entreprises et cabinets d'avocats ont un contenu non spécifié.

L'équipe pédagogique est composée à parité d'universitaires et de professionnels extérieurs renommés. Le pilotage repose sur un questionnaire d'évaluation de la formation rempli par les étudiants. Le livret d'étudiant n'est pas mentionné, ni le portefeuille de compétences. Il n'apparaît pas d'organe collégial de pilotage comme un conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- L'attractivité importante de la spécialité.
- Le réseau de professionnels et d'entreprises du master.
- La diversité des séminaires.

- Points faibles :

- Les instruments de pilotage incomplets et imprécis.
- La lisibilité du programme, faussement simple (programme des séminaires recelant des incohérences dans les matières abordées).
- Le manque de précision sur l'insertion professionnelle.
- Le contenu des partenariats non précisé.



- Recommandations pour l'établissement :

La lisibilité du programme devrait être améliorée. La spécialité gagnerait aussi à mettre en avant le contenu des partenariats et à recourir aux instruments de pilotage utiles pour la formation.



Compétences complémentaires en management des organisations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Sud, Faculté de Droit Jean Monnet à Sceaux

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité accueille des étudiants ou des stagiaires de formation continue disposant d'une première année de master ou d'une expérience professionnelle dans un autre domaine que la gestion (scientifiques, juristes, littéraires) dans le but de leur apporter une seconde compétence en management. Le premier semestre initie les étudiants dans tous les domaines du management. Au second semestre, un système d'options permet un début de spécialisation vers le management de l'innovation, le management des connaissances ou le management du changement. Les débouchés visés dépendent de la spécialité de départ de l'étudiant : juriste d'entreprise, ingénieur cadre... Cette spécialité est intégrée dans diverses mentions de master en science ou en droit de l'Université Paris-Sud.

- Appréciation :

L'idée de la double compétence est séduisante et devrait incontestablement être un plus pour les étudiants qui en bénéficient. Cependant le dossier souffre de faiblesses inquiétantes concernant son pilotage et les enquêtes d'insertion quasi-inexistantes ne permettent pas de lever certaines interrogations concernant le devenir des étudiants.

Il s'agit de former les étudiants aux savoirs et compétences de base de la gestion afin d'améliorer la qualité de leur insertion. Les connaissances concernent toutes les bases de la gestion : organisation, stratégie, comptabilité, contrôle de gestion, finance, gestion des ressources humaines, marketing, systèmes d'information, gestion de projet, gestion de la qualité. On note aussi un cours en droit de l'entreprise qui, avec 20 heures, semble un peu faible. Un cours relatif à la fiscalité aurait aussi été fort utile. Le dossier ne présente pas les raisons qui ont poussé au choix des spécialisations du second semestre : management de l'innovation, des connaissances et du changement. Les enseignements sont en conformité avec l'objectif de double compétence de la spécialité. Outre le stage, la professionnalisation passe par certains cours dédiés tels que la communication personnelle et l'anglais professionnel, ainsi que par une approche pédagogique qui s'appuie sur les études de cas et la mobilisation de logiciels bureautiques. Les professionnels assurent les 2/3 des enseignements. La formation par la recherche se limite à un séminaire de méthodologie. Les relations internationales ne sont pas formellement organisées, on note simplement quelques étudiants étrangers et quelques stages à l'étranger.

Les étudiants proviennent de différentes mentions de droit et de sciences. Les taux de réussite varient de 82 % à 89 % ; ils sont corrects pour un master. Le dossier fait état de candidatures en provenance de toute la France et de divers pays étrangers, mais aucune statistique ne vient étayer cette diversité géographique. Comme on ne connaît pas le nombre de dossiers reçus, on ne peut évaluer l'attractivité. Avec 27 étudiants en moyenne, les effectifs sont bons pour un master 2, aucune tendance d'évolution ne se distingue. Le taux de poursuite en doctorat est marginal, ce qui est normal pour ce type de spécialité. Le taux d'insertion professionnelle qui était de 80 % quand la spécialité accueillait essentiellement des scientifiques n'est plus que de 50 % pour 50 % de répondants. Les 50 % restants poursuivraient leurs études, ce qui est surprenant pour cette spécialité dont l'objectif affiché est l'amélioration de l'insertion professionnelle. Les rédacteurs du dossier avancent diverses explications : la volonté de se diriger suite à cette spécialité vers une spécialisation plus poussée notamment en gestion, une partie du public se destine au métier d'avocat qui nécessite une poursuite d'étude, des étudiants qui ont débuté très tard leur stage et seraient obligés de poursuivre en seconde année, la présence d'étudiants étrangers. Cependant, si celles-ci sont plausibles, elles souffrent du fait de n'être confortées par aucun élément d'enquête qui démontrerait une bonne insertion suite à la poursuite d'étude. En effet, il n'y a pas de véritable enquête d'insertion dans le dossier : on ne connaît qu'un taux



d'insertion global toutes promotions confondues, rien n'est indiqué sur le statut de l'emploi (cadre ou pas), la nature du contrat (CDD, CDI, précaire), les salaires, la fonction ou le métier, le type de poursuite d'étude et son issue, la situation après celle-ci...

L'équipe pédagogique est de qualité, les intervenants professionnels y représentent environ 57 % des effectifs et assurent 60 % des enseignements. Les « non professionnels » sont majoritairement des enseignants-chercheurs. Le dossier est cependant assez faible sur le pilotage à propos duquel on sait assez peu de choses, en dehors de la présence de délégués élus qui suggèrent des voies d'amélioration. Il n'y a pas d'organe collégial de pilotage (comme un conseil de perfectionnement). Une enquête d'évaluation des enseignements est signalée, mais aucun résultat n'est transmis dans le dossier.

- Points forts :
 - Formation généraliste assez complète, adaptée à la double compétence.
 - Equipe pédagogique cohérente.

- Points faibles :
 - Enquêtes d'insertion quasi absentes.
 - Taux d'insertion qui deviennent assez faibles.
 - Pilotage qui semble peu organisé.
 - Ouverture internationale insuffisamment développée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait développer les enquêtes d'insertion et analyser le faible taux d'insertion professionnelle affiché. Il conviendrait de prévoir institutionnalisé le pilotage notamment par des structures collégiales. Il serait utile de développer un peu plus l'enseignement du droit de l'entreprise et prévoir un cours de fiscalité. L'ouverture à l'international pourrait être développée.



Observations de l'établissement

Jacques BITTOUN

À Monsieur Jean-Marc GEIB

AERES
Directeur de la Section des
Formations et des Diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Réf. : 171/JB/CV

Orsay, le 9 juillet 2014

Monsieur le Directeur,

Par ce courrier, je vous confirme que l'Université Paris-Sud ne souhaite pas faire d'observation pour la mention de master "droit des affaires financières".

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes plus cordiales salutations.


Pr Jacques BITTOUN
Président de l'Université Paris-Sud